

Les partenaires sociaux du département et les institutions de prévention, réunis sous l'égide des services du Ministère du Travail (DIRECCTE), œuvrent à la prévention des risques psychosociaux (RPS).

Ils vous invitent à une Matinale RPS le **vendredi 3 octobre 2014** centrée sur la *Qualité de vie au travail et les RPS*. Ce type de démarche se développe, entre autres sous l'effet de l'accord national interprofessionnel du 19 juin 2013 sur la qualité de vie au travail et l'égalité professionnelle¹. L'objectif de la matinale est de présenter des repères quant à la place possible de la santé au travail dans cette tendance.

La qualité de vie au travail (QVT) rejoint en partie les finalités poursuivies par la prévention des risques professionnels, psychosociaux notamment. Quel est le contenu de l'accord du 19 juin ?, Quelle place confère-t-il à la santé au travail ?, Quelles sont les possibilités de négocier en un accord unique plusieurs domaines actuels de négociation obligatoires ou non (égalité professionnelle, temps de travail, ...) ?,... Autant de questions auxquelles les présentations et les débats apporteront des réponses utiles au plus grand nombre.

Programme de cette matinale RPS :

- *Ouverture de la matinale*, par Mireille CROVILLE, Directrice adjointe du travail, Unité territoriale des Alpes-Maritimes de la DIRECCTE PACA,
- *Le travail et la raison : le cœur de la QVT ?*, par Alain CLAVEL-MOROT, Secrétaire général UD CFE-CGC des Alpes-Maritimes,
- *L'accord national interprofessionnel QVT-EP du 19 juin 2013 : négociation et contenu*, par Bernard SALENGRO, Conseiller expert Santé au travail auprès de la confédération CFE-CGC et Médecin du travail APST BTP 06,
- *Qualité de vie au travail et Accord unique*, par Claire MORIN, Maître de conférence/HDR en Droit privé, Institut Régional du Travail d'Aix-en-Provence,
- *La qualité de vie au travail : un ANI pour innover*, par Julien PELLETIER, Responsable Priorité Qualité de Vie au Travail à l'ANACT,
- *Clôture et présentation des prochaines Matinales RPS*, par Édouard INES, Directeur de l'unité territoriale des Alpes-Maritimes de la DIRECCTE PACA.

Inscription et modalités pratiques :

L'inscription est gratuite. Merci de faire connaître votre décision de participation à l'adresse suivante : christian.revest@wanadoo.fr

La matinale RPS se tient à la **Salle de conférence du Centre administratif départemental** (Bâtiment Estérel, au-dessus du restaurant, CADAM, Nice).

L'accueil des participants débute à 8 h 30 (café et viennoiseries) ; les débats commencent à 9 h. et se terminent à 12 h.

Comptant sur votre présence,
Cordialement

Le comité RPS 06

Le comité RPS 06 est constitué des organisations suivantes : UPE 06, UPA, UD FO, UD CGT, UD CFDT, UD CFTC, UD CFE-CGC, UD UNSA, Union syndicale Solidaires, APST BTP, AMETRA 06, CMTI, CARSAT SE, ACT Méditerranée, AAPDS, SAF.

La prochaine Matinale RPS se tiendra le 12 décembre et portera sur la comparaison des méthodes d'évaluation et de prévention des RPS.

¹ Document téléchargeable sur le site de l'ANACT : www.anact.fr